

*En vacances, je composte  
mes biodéchets*

# COMPOSTAGE AUTONOME

Hôtellerie de plein air

*Vers une meilleure gestion  
des biodéchets  
dans les campings*

**Diminuez votre impact  
environnemental  
grâce à des actions  
concrètes**

**Améliorez  
votre image**  
auprès des campeurs  
en les impliquant dans  
votre démarche

**Faites  
des économies**  
et utilisez le compost  
produit directement  
dans votre camping

COMPOST'ERE

# Ils l'ont fait !

## Découvrez leurs expériences

Les expériences de compostage dans les campings se multiplient en région (Embrunais) comme dans toute la France (Ardèche, Pyrénées-Atlantiques).

Une opération pilote s'est déroulée en 2012 sur 4 campings volontaires des Alpes de Haute Provence à l'initiative de GESPER<sup>1</sup>, association dignoise spécialisée dans le compostage de proximité, et a montré la pertinence du compostage autonome en hôtellerie de plein air et les avantages qui y sont associés : amélioration de la gestion interne des déchets, propreté, production de compost, image valorisée auprès des clients, économies pour la collectivité locale.

<sup>1</sup> GEstion de Proximité de l'Environnement en Région.



«Nous avons débuté le compostage en tas, un fût était à la disposition des clients. Dans ces déchets, nous trouvions de tout et l'année suivante nous l'avions retiré. Un an après, l'association GESPER nous a proposé d'intégrer un dispositif dans le cadre d'une opération pilote de tri et compostage. Le principe de cette action nous a séduit et nous sommes devenus un camping volontaire. Nous avons apprécié les supports de communication, les informations du suivi du compostage, les animations pédagogiques. Pour maintenir la démarche, nous avons accepté le rachat du module de compostage. Vous allez nous manquer et bonne continuation !»

**Nora et Michel BERCK,**  
Propriétaire/gérants du camping Les Olivettes (Les Mées)  
04 92 34 18 97 - [contact@campinglesolivettes.com](mailto:contact@campinglesolivettes.com)

*This is a wonderful compost, very clean and lovely management.*

Touristes étrangers  
Camping Les Olivettes (Les Mées)

1

«Nous sommes exigeants en matière d'éco-gestion des déchets, ce qui nous permet de répondre à la demande de nos clients, tous soucieux de leur environnement. Avec leur participation assidue au tri des déchets alimentaires (environ 400 g par jour par campeur), mélangés avec le broyat de déchets verts que nous produisons grâce à notre broyeur, nous obtenons environ 1 tonne de compost par an.»

**Cynthia CAILLAT et Jonathan JULIEN**  
Propriétaires/gérants du camping La Colle (Castellane)  
04 92 83 61 57 - [contact@camping-lacolle.com](mailto:contact@camping-lacolle.com)



Cette action a impliqué environ **2000 campeurs** et permis de valoriser plus de **2 tonnes de déchets alimentaires** et **1 tonne de broyat de déchets verts**.

«Nous trions tous les déchets compostables (y compris les restes de repas, coquilles d'œufs, essuie-tout) dans le bioseau, que nous vidons chaque semaine dans le composteur. Il faut continuer cette opération, car cela sert à la formation et à la sensibilisation des adultes et enfants.»

Famille de 5 personnes ayant séjourné 3 semaines  
au camping des Eaux Chaudes (Digne les Bains)  
04 92 32 31 04 - [info@campingleseauxchaudes.com](mailto:info@campingleseauxchaudes.com)



«Nous avons placé notre installation en plein milieu du camping, afin de promouvoir le dispositif et faciliter son accès. Malgré cela, nous n'avons pas constaté de nuisance. Le compostage autonome contribue à valoriser l'image de l'établissement et nous avons décidé d'implanter deux installations supplémentaires pour permettre la participation de l'ensemble des campeurs..»

**Rolland FRADET**  
Propriétaire/gérant du camping International (Castellane)  
04 9283 6667 - [info@camping-international.fr](mailto:info@camping-international.fr)

2



# Le compostage des biodéchets

## Quels enjeux pour les terrains de camping ?

Une grande partie des biodéchets (déchets alimentaires, déchets de jardin), qui représentent 1/3 de nos déchets, est toujours mise en décharge ou incinérée, engendrant un gaspillage énergétique, des nuisances et des pollutions, au lieu de retourner aux sols pour les enrichir en matière organique.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, les campings représentent plus de 500 établissements et une part notable de la capacité d'accueil touristique (14.7 millions de nuitées en 2012 - INSEE, produisant 3000 à 6000 tonnes de déchets alimentaires).

Comme les autres «gros producteurs» de biodéchets, les campings sont maintenant tenus de quantifier leur production de biodéchets et à terme de les trier afin de les valoriser<sup>2</sup>.



**72 % des voyageurs français** souhaitent pratiquer un tourisme responsable. (enquête TNS Sofres, 2008)

**Les touristes étrangers** qui visitent la région sont très soucieux de leur impact environnemental.



<sup>2</sup> Loi Grenelle II, décret et arrêté d'application du 11 et 12 juillet 2011.

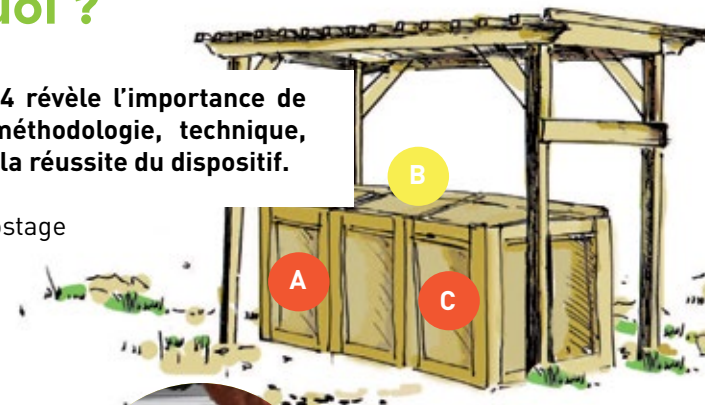
**Le compostage est à votre portée!** Il s'adapte très bien à la saison touristique du camping : l'essentiel de la gestion du compost se fait en dehors de la haute saison touristique et, pendant la saison, un simple suivi suffit.

# Le compostage dans votre camping

## Qui fait quoi ?

L'opération dans le 04 révèle l'importance de l'accompagnement (méthodologie, technique, communication) dans la réussite du dispositif.

A et C : bacs de compostage  
B : bac de structurant



**1. tri des déchets alimentaires** par les campeurs volontaires (restaurant, épicerie), dotés de «bioseaux»



**2. apport des déchets alimentaires, mélange avec le structurant** par les campeurs



**3. approvisionnement en matière structurante** (broyat de tailles) par le camping, une entreprise espaces verts ou la collectivité



**5. retournement et mise en tas de maturation** par le gérant/personnel



**4. suivi du compostage** par le gérant/personnel



**6. utilisation du compost mûr l'année suivante !**

# Comment réussir son opération

## Questions fréquentes et conseils

### Faut-il nécessairement impliquer les campeurs ?

**Oui, c'est essentiel!** Si possible dès leur arrivée, verbalement, à l'aide de fiches d'information, affichages, lors de pots d'accueil et à la remise du bioseau.

### Quelle implication en interne pour le suivi du fonctionnement ?

Si les campeurs assurent correctement l'alimentation des composteurs avec leurs déchets alimentaires et une quantité équivalente de matière structurante, **quelques minutes quotidiennes suffiront** au responsable du compostage pour contrôler les apports et brasser le mélange. Une petite formation du préposé est bien sûr à prévoir.

### Comment choisir le lieu de l'installation ?

**Un emplacement centralisé et visible** permet de valoriser l'installation et de la distinguer du point de collecte des déchets. Un aménagement paysager est généralement très apprécié. Une pergola, par exemple, assure les fonctions d'intégration paysagère, d'ombrage (plantes grimpantes, tiges de roseaux...) et de support pour panneaux de communication.

### Peut-on composter les déchets cuits, la viande, le poisson, les agrumes ?

Ces déchets sont en quantité minoritaire, ce qui permet de les composter sans engendrer de nuisances (odeurs, insectes), à condition de réaliser un bon mélange avec le structurant et de le brasser régulièrement.

### Que faire des déchets verts ?

- Surtout éviter de les brûler !
- Laisser les tontes en mulching et broyer les branchages (paillage du sol).
- Les composter sur le camping, en mélange avec les déchets alimentaires ou seuls.
- Les apporter à la déchèterie, en cas d'impossibilité de valorisation sur place.



### Comment trouver le structurant adapté ?

La réalisation d'un mélange équilibré entre les déchets alimentaires (humides et azotés) et le structurant (sec et carboné) est indispensable. Si le camping ne dispose pas d'un broyeur lui permettant de traiter les tailles du site, une entreprise d'élagage peut lui fournir gratuitement le broyat (ou à défaut la collectivité).

### Combien de temps faut-il pour obtenir du compost ?

Le compost est destiné à structurer le sol et l'enrichir en matière organique (à ne pas confondre avec un engrais). Si le processus est bien conduit, le compost issu de la haute saison touristique est prêt à être utilisé pour la saison suivante.

### Combien coûte le matériel ?

Entre 600 et 1600 €TTC, suivant la taille de l'installation, les aménagements paysagers et la signalétique.

## L'accompagnement pédagogique

Les animations destinées aux enfants et aux familles contribuent largement à la sensibilisation des campeurs et à leur participation au dispositif de compostage sur le camping.

**Quelques exemples :** ateliers et jeux sur le tri, la collecte sélective, le cycle de la matière organique, sorties familiales en forêt, observations faune et flore...



# Engagez-vous !

**Vous êtes gérant ou propriétaire de camping, élu ou technicien de collectivité territoriale, acteur du tourisme :** ce livret vous propose des informations pratiques, des retours d'expérience et des contacts utiles pour développer (ou peut-être optimiser si vous le pratiquez déjà) le compostage autonome des biodéchets (déchets alimentaires, déchets de jardin).

## Pour aller plus loin

### Faites-vous accompagner par des structures locales compétentes :



**COMPOST'ERE**

**Compost'Ere** réunit plusieurs structures des Alpes de Haute Provence autour des activités liées au compostage de proximité : accompagnement de projet, fourniture, mise en place et suivi d'installation, animations pédagogiques, aménagement paysager, jardinage et espaces verts...

**Pour plus d'informations :**

04 9234 3354 et [compostere@gmail.com](mailto:compostere@gmail.com)

**Le Réseau Compostage au jardin** dans les Bouches du Rhône, 9 intervenants expérimentés dans les animations pédagogiques pour adultes et enfants autour du compostage

**Coordination :** Alexia Hebraud 04 4218 5588 et [a.hebraud@geres.eu](mailto:a.hebraud@geres.eu)



### Dans tous les cas, contactez vos partenaires institutionnels habituels :

- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Services Environnement et Tourisme du Conseil Général
- Votre collectivité en charge de la gestion des déchets

### Actions au niveau national

**Réseau national Compost Citoyen :** [www.compostcitoyen.com](http://www.compostcitoyen.com)



### Opération pilote conduite par GESPER

Marco Rosso - 04 9234 3354 - [mrosso.gesper@orange.fr](mailto:mrosso.gesper@orange.fr)

SYDEVOM de Haute Provence - Béatrice Hubert - 04 9236 0852 - [sydevom-dir@wanadoo.fr](mailto:sydevom-dir@wanadoo.fr)  
Conseil Général des Alpes de Haute Provence - Frédéric Rives - 04 9230 0827 - [f.rives@cg04.fr](mailto:f.rives@cg04.fr)  
ADEME - Direction régionale PACA - Bernard Vigne - 04 9132 8453 - [bernard.vigne@ademe.fr](mailto:bernard.vigne@ademe.fr)

Rédaction : GESPER - Tirage : 600 exemplaires - Dépôt légal : 2ème trimestre 2013

Maquette : *kaleid* - Photos : GESPER

